

Bien-Vivre à Saint-Martin-de-Bernegoue

N°1 - 2020



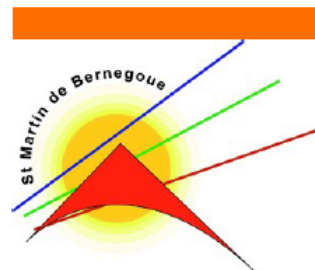
Un début de mandat chargé et dans un contexte très particulier.

Je tiens à remercier les 275 électeurs qui sont venus voter le dimanche 15 mars malgré un contexte particulier lié au COVID19 et qui, pour près de 98% d'entre eux, ont tenu dès le premier tour à nous témoigner de leur confiance en élisant tous les candidats. Après plusieurs semaines d'incertitudes liées à cette épidémie qui touche le monde entier, le Conseil Municipal est finalement entré en fonction le samedi 23 mai. Les membres du Conseil Municipal ont élu à mes côtés Dominique MAURILLE – 1^{er} adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et du « bien vivre » (loisirs, culture, vie associative, services et Solidarité) et Pascal CLERJEAU – 2^{ème} adjoint en charge du cadre de vie, de l'urbanisme, de la voirie, du développement durable et de l'agriculture.

[Un début de mandat chargé] Malgré un contexte peu favorable aux réunions et un agenda de début de mandat très chargé notamment avec la reprise de l'école et toutes les instances représentatives à installer, les conseillers ont commencé à travailler le programme que nous vous avons proposé. Vous découvrirez dans la page suivante tous les dossiers déjà en cours. Ce 1^{er} bulletin municipal distribué seulement trois mois après notre prise de fonction est un exemple du dynamisme de l'équipe municipale. Ainsi et en complément des informations relayées sur le site internet communal qui devrait d'ailleurs évoluer en début d'année prochaine et qui sera plus facile à consulter à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone, vous recevrez désormais 2 bulletins municipaux par an : Un premier en début d'année et un second, à cette période de l'année, qui sera axé à compter de l'année prochaine sur les associations locales. Vous trouverez dans cette première édition marquant le début de mandat, l'engagement des élus dans les commissions et les représentants de la commune dans les différentes instances.

[Un contexte particulier] A l'heure où j'écris ces quelques mots, le virus est toujours actif et nous oblige à prendre beaucoup de précautions. Impossible de savoir quand nous pourrions reprendre une vie normale. C'est d'ailleurs toute la problématique à laquelle sont confrontées nos associations locales. Mais cette période a aussi mis en évidence beaucoup de solidarité et d'entraide dans notre commune à l'image de nos couturières bénévoles. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont spontanément mobilisés. **Prenez soin de vous et de vos proches.**

Frédéric NOURRIGEON,
Maire



Thèmes :

- Dossiers en cours
- Représentants de la commune
- Commissions
- Budget
- Solidarité
- Ecole
- Bien-vivre Ensemble
- Prévention
- Sécurité
- Vie associative
- Rucher communal
- Détente

Contactez la Mairie

- Secrétariat ouvert les **mardis et jeudis de 14h à 18h**
sur rendez-vous les autres jours - Téléphone : 05.49.26.48.60
- Courriel (Nouvelle adresse) : mairie@saintmartindebernegoue.fr
- Numéro de permanence : 07.50.55.09.54 (A utiliser pour les urgences en dehors des heures d'ouverture du secrétariat de mairie).



Les dossiers en cours

Pour mener ses travaux et dérouler son programme, le Conseil Municipal a mis en place 5 commissions. Les principales sont guidées par une feuille de route qui leur permet de prioriser les actions à mener sur la durée du mandat.

Enfance, Jeunesse

Début de mandat fortement impacté par la reprise de l'école et plus particulièrement par les organisations successives que nous avons dû mettre en place pour accueillir le plus grand nombre d'enfants tout en respectant les règles imposées.

Budget, Subventions

- Elaboration du Budget 2020
- Recherche de subventions possibles pour financer les projets en cours.
- Dépôt d'une demande de subvention (plafond cuisine du restaurant scolaire)

Communication

- Mise en place d'un bulletin municipal biannuel
- Nouveau site internet

Bien-Vivre

- Information et échange avec les associations sur les mesures gouvernementales et préfectorales.
- Remise en service du Kiosque à livres
- Actions de solidarité : COVID19 (cf. article solidarité)

Cadre de Vie, Environnement, Agriculture

- **Espace détente de La Figère** : Réhabilitation du terrain de pétanque, commande de nouveaux filets de but de foot et de paniers de basket. Mise à disposition d'un filet de volley-ball.
A noter : Présentation lors des vœux 2021 d'un projet d'aménagement de la Figère avec notamment tables et jeux pour enfants.
- **Cuisine du restaurant scolaire** : Rénovation du plafond - Etudes pour améliorer l'extraction des fumées et la ventilation du bâtiment.
- **Clan de Saint-Martin (ancien lavoir)** : En lien avec l'association l'ARBRE, poursuite de la réhabilitation avec installation de tables et d'un banc.
- **Salle des associations et salle d'activités de l'école** : Chiffrage en vue de remplacer les menuiseries côté cours de l'école .
- **Ecoulement des eaux pluviales** : Etude technique en cours sur 2 rues jugées prioritaires : rue du vieux moulin et route de Saint-Romans-des-Champs.
A noter : Nous avons beaucoup de demandes, notamment pour des trottoirs. Nous aimerions bien mais vu notre budget, nous devons prioriser...
- **Clôture école** : Pose d'une clôture entre l'école et l'atelier municipal.
- **Arrosage municipal** : réflexion en vue de récupérer des eaux de pluie pour l'arrosage des plantations de la commune.
- **Mouches** : Mise en place d'un groupe de travail avec pour 1^{er} objectif : comprendre et chercher les sources possibles. Nous pensons par exemple que les mouches ne prennent pas uniquement vie dans les exploitations agricoles.
- **Exploitants agricoles** : Rencontres et échanges sur les exploitations.

Dossier Eolien


En 2018, le précédent Conseil Municipal a donné son accord à la société VENTELYS pour une étude d'implantation d'éoliennes situées dans la plaine en direction de Juscorps et de Fors. Les éoliennes se trouvant dans une zone incompatible avec le SCOT*, la société VENTELYS vient de présenter un nouveau projet situé cette fois-ci entre notre commune et celle de Prahecq. Le Conseil Municipal, lors de la séance du 6 juillet, a décidé à l'unanimité de faire arrêter cette étude dont la nouvelle zone d'implantation jugée trop proche des habitations, en déprécierait leurs valeurs, dégraderait le paysage et apporterait des nuisances aux habitants et à l'environnement. Nous vous tiendrons informés de la suite de ce dossier.

* Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Les représentants de la Commune

	Titulaire(s)	Suppléant(s)
	Frédéric NOURRIGEON	Dominique MAURILLE
	Frédéric NOURRIGEON Dominique MAURILLE	Christine ROULLET
	Daniel GOY	Philippe LAIDET
SIVU du Marmais	Frédéric NOURRIGEON Dominique MAURILLE	Nathalie LAVILLONNIÈRE Christine ROULLET

Les représentants de la Commune (suite)

	Titulaire(s)	Suppléant(s)
SIVU de Prahecq	Frédéric NOURRIGEON Cécile RICHARD	Frédéric BONNEFONT Fabrice MILLASSEAU
	Pascal CLERJEAU	Philippe LAIDET
CNAS (Comité national d'action sociale) : Cécile RICHARD (représentant des élus) / Karine BLUTEAU (représentant des agents)		
Correspondant défense : Jérôme CLARK		
Correspondant sécurité routière : Sandrine LONGEAU		

Les commissions municipales

Nom	Commission Sociale	Commission Budget/Subventions	Commission Communication	Commission Enfance/Jeunesse	Commission Bien Vivre (Loisirs/Culture/ Vie Associative/ Services/Solidarité)	Commission Cadre de Vie et Environnement
NOURRIGEON Frédéric	Responsable	Responsable	Responsable			
MAURILLE Dominique - 1er Adj.				Responsable	Responsable	
CLERJEAU Pascal - 2ème Adj.					X	Responsable
BONNEFONT Frédéric		X				X
CLARCK Jérôme					X	X
DEGUIL Isabelle					X	X
GOY Daniel	X		X	X		X
LAIDET Philippe					X	X
LAVILLONNIERE Nathalie	X	X		X		
LONGEAU Sandrine		X		X		X
MILLASSEAU Fabrice		X	X			X
PERONNE Delphine		X	X			X
POTHIER Eugénie				X	X	X
RICHARD Cécile	X	X	X		X	
ROULLET Christine	X	X		X		

Le budget communal 2020

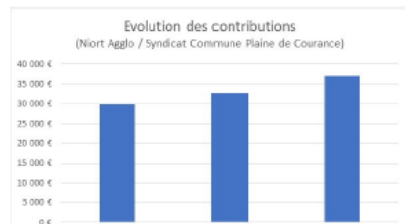
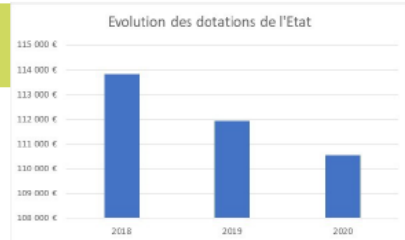
Chiffres clés côté dépenses :

- Charges de personnel (35%)
- Syndicat Commune Plaine de Courance (21%)
- Charges générales (22%)

Fonctionnement :
568 109€

Investissement :
34 387€

Le budget communal est peu important et les marges de manœuvre très limitées. Nous devons donc prioriser nos actions, les travaux, agir dans l'intérêt collectif et avoir une culture de la dépense juste, nécessaire et réfléchie.





Le Clan Saint Martin (route de Brûlain)

Solidarité

Solidarité Masques

Une opération « Solidarité Masques » a été mise en place durant le confinement. **12 couturières bénévoles** ont confectionné **1061 masques** : Martine MEURAILLON, Andrée DOMS, Annick CHAIGNE, Sandrine LONGEAU, Marie Claude DEMELLIER, Sylvie ROUILLON, Michelle FLEURY, Anne MOYNE, Francine FREDON, Nathalie GROUSSIN, Nelly MOMON, Cé-

cile RICHARD. Beaucoup de masques ont été effectués avec les fournitures privées des couturières ou données par différentes personnes de la commune. La Communauté d'agglomération du Niortais nous a également doté de 537 kits à confectionner. Afin de remercier les couturières nous leur avons offert un pot de miel lors d'un moment convivial organisé le 9 juin 2020. A ce jour, nous avons distribué 352 masques, durant les différentes permanences. Les membres de la commission « Bien-Vivre » organiseront une nouvelle remise à la rentrée de septembre. En cas de besoin urgent, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie.

Les élus à l'écoute

Pendant le confinement, les élus ont régulièrement pris des nouvelles de leurs concitoyens et plus particulièrement des aînés, des personnes isolées, des exploitants agricoles et des associations locales. Plusieurs appels ont par exemple été passés aux aînés afin de s'assurer que tout allait bien et leur signaler qu'il y avait des attestations de déplacements vierges dans le kiosque à livres. Grand nombre d'entre eux se sont fait aider par leurs familles ou leurs voisins. Tous ont apprécié la démarche des élus.



Kiosque à livres

Afin de respecter les consignes sanitaires le kiosque à livres a été vidé de son contenu durant tout le confinement. Nous y avons placé des « attestations de déplacements dérogatoires ». Le kiosque a retrouvé ses livres à la fin du confinement. Le kiosque à livres est place de la mairie.

Portage de repas

Le syndicat de Commune Plaine de Courance propose un portage de repas en liaison froide 3 fois par semaine. Les commandes sont à passer auprès de l'EHPAD de Prahecq au 05.49.26.42.11 (un minimum de 2 repas est demandé). Le prix du repas est de 10.42 € TTC.

Du côté de l'école

L'école a sans aucun doute été le dossier le plus important du début de mandat. Fermée en raison de l'épidémie, elle a repris vie partiellement et dans des conditions inédites le 18 mai 2020. Classes vidées du mobilier non indispensable, suppression des jouets, mise en place d'un protocole d'accueil avec contrôle de la température sont quelques exemples d'une organisation stricte issue du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale. Les élus tiennent à remercier les enseignants et plus particulièrement Mme DEBENAIS la Directrice de l'école, l'ensemble du personnel communal, les parents qui ont dû s'adapter aux conditions d'accueil mais également féliciter les enfants dont le comportement exemplaire leur a été souligné par la remise d'un diplôme.

Rentrée scolaire 2020-2021

111 enfants scolarisés

dont **71** dans notre école.

Sur les 65 enfants de la commune, **19** prendront le bus pour se rendre à l'école de Juscorps

Saint-Martin-de-Bernegoue :

Mme Babin	16 PS et 7 MS = 24 élèves
Mme Debenais (Directrice)	16 CE1 et 8 CE2 = 24 élèves
Mme Beaudé	6 CM1 et 18 CM2 = 23 élèves
Juscorps :	
M. Neury	13 MS + 7 GS = 20 élèves
Mme Gonnord (Directrice)	12 GS + 8 CP = 20 élèves

Bien-Vivre Ensemble

Il est toujours bon de se rappeler quelques règles qui favorisent le bien-vivre ensemble.

Horaires à respecter

Il convient de respecter l'arrêté Préfectoral du 13 juillet 2007.

A savoir : **Lundi au vendredi** : de 8h à 12h et de 14h à 19h. **Samedi** : de 9h à 12h - 15h à 19h. **Dimanche et jours fériés** : de 10h à 12h.

Le **tapage nocturne** concerne les nuisances **entre 22h le soir et 7h le matin**.

Les nuisances engendrées par les **chantiers** doivent être **interrompues entre 20h et 7h** et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.



Concernant les activités agricoles et selon la délibération du Conseil Municipal du 18 novembre 2016, le fonctionnement des **canons effaroucheurs** est interdit entre 22h et 7h et le nombre de détonations est limité à 1 toutes les 10 minutes.

Lors que vous savez que vous allez provoquer une gêne possible et ponctuelle provoquée par des activités ou travaux inhabituels, le mieux est de prévenir vos voisins.

Plantations

Les propriétaires de terrain bordant la voie publique, ne doivent pas laisser leur haie déborder sur l'emprise communale (trottoirs, routes...).

Les riverains sont également tenus de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber ou mettant en cause la sécurité.

Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs relève de la commune. Mais, en vertu de ses pouvoirs de police et en fonction des moyens dont dispose la commune le maire peut, par arrêté, le faire supporter aux riverains. Nous n'en sommes pas là et nous comptons plutôt sur votre solidarité. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir :

- Désherber (sans glyphosate...)
- Balayer des feuilles et autres débris
- Prévenir des accidents avec la mise en place de sel, de sable.
- Enlever neige / verglas

Nous vous invitons à étendre l'entretien à quelques pas de chez vous et notamment de proposer vos services à vos voisins qui apprécieront sans aucun doute, votre geste.

Le brûlage des déchets vert est interdit

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Déchèterie de Prahecq

Lundi - vendredi : 14h à 19h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
Dimanche : 9h à 12h
(Route de la Gadrouille)

Broyage, Paillage Compostage

Le branchage constitue un excellent paillasson pour le jardin et le potager. Il conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Pensez-y.

Pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Ils feront un amendement de qualité pour vos plantations.



Prévention - Sécurité

Participation citoyenne

Ce dispositif de prévention est en place rue de la Monge et dans le quartier de Château-Gaillard. Désormais les "voisins vigilants et référents" sont en lien direct avec la gendarmerie. Grâce à son attitude vigilante et solidaire, encadré par la charte qu'il a signée, il apporte une aide précieuse pour lutter contre les faits de délinquance. Le souhait des élus est de l'étendre à toute la commune. Parlez-en entre voisins et prenez contact avec le secrétariat de mairie.

== GENDARMERIE ==

Accueil du public

Gendarmerie de Frontenay-Rohan-Rohan
(48 route de Brioux)
du lundi au samedi de 8h à 12—14h à 18h.

☎ 05.49.04.50.03 (24h / 24)

cob.frontenay-rohan-rohan@gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.pre-plainte-en-ligne-gouv.fr

Vie Associative

Nos associations locales comme beaucoup d'autres dans le pays sont pour la plupart en « pause » et à ce jour, nous ignorons quand et dans quelles conditions elles pourront reprendre leurs activités. Néanmoins, les échanges que nous avons régulièrement avec leurs représentants sont rassurants et toutes sont prêtes à reprendre du service dès que ce sera possible. Les dates annoncées dans les présentations ci-dessous sont susceptibles d'être changées en fonction de l'évolution de l'épidémie et des mesures gouvernementales et préfectorales.



A.C.C.A « Association Communale de Chasse Agréée »

L'A.C.C.A permet, à tous les détenteurs d'un permis de chasse domiciliés dans la commune, de chasser sur les propriétés de celle-ci. Ils organisent entre autre, des lâcher de gibier, la gestion du lièvre, des battues aux chevreuils, la gestion des nuisibles.

Présidée par Mr DECOU Christian. Contact : 06.74.97.94.92 - acca.st.martin@free.fr



AFN « Union des anciens combattants et victimes de guerre »

Entretient et transmet la mémoire des épreuves passées, en participant notamment aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.



APE « Association des Parents d'Elèves de Juscorps et Saint Martin de Bernegoue »

L'APE organise des actions et des manifestations dans le but de récolter des fonds pour permettre à tous les élèves de profiter des projets scolaires, spectacles, sorties...

Co-Présidée par Mme ROULLET Christine et Mme MORISSEAU Aurélie

Contact : apesaintmartinjuscorps@outlook.fr



A.R.B.R.E. « Association Rurale Bernegouéenne de Réflexion sur l'Environnement »

L'ARBRE a pour objectif d'être une instance d'information, de réflexion, de proposition et d'action pour les questions d'environnement.

Présidée par Mr RIVAUT Christian. Contact : 05.49.26.40.76



A.T.S. « Association Terre de Solidarité »

Sur un terrain de 2 hectares mis à disposition par la commune, une équipe de bénévoles cultive des légumes selon la règle des 3 tiers (1/3 à la vente, 1/3 aux jardiniers, 1/3 pour les restos du cœur. Le jardin est ouvert le vendredi matin de 9h à 11h. En activité tout au long de l'année sauf au moment des fêtes de fin d'année. Repas annuel prévu le 4 octobre 2020.

Présidée par Mr MEURAILLON Jean-Michel.

Contact : 06.83.83.88.09 - martine.vallerant@gmail.com



CAB' A RIRES

C'est une troupe de cabaret amateur et ses spectacles vous immergeront dans des ambiances de cabaret ou de café-théâtre.

Présidée par Mme SANSALT Isabelle. Contact : cabarires@gmail.com



L'amicale des donneurs de sang

L'amicale a pour but principal d'apporter un soutien aux équipes de l'Etablissement Français du Sang (EFS) lors de chacune de ses collectes tout au long de l'année.

Présidée par Mr GOY Daniel. Contact : daniel_et_annie@hotmail.fr

Eviédanse

E Vie Danse

E Vie Danse a pour but de proposer des activités de danses, de septembre à juin, dans des spécialités variées, Zumba fitness, Zumba gold, Danses de salon, Line dance, Country. Dates à retenir : Le 19/09 (midi) : pique-nique à La Figère. Le 9/10 (18h45): Assemblée Générale.

Le 14/12 en soirée : sucré-salé salle du Foyer Rural.

Présidée par Mr MOUSSARD Christian.

Contact : 06 12 42 26 14 -chantm079@gmail.com

ADMR de PRAHECQ
Espace Georges Bizet
80 Rue Neuve
79230 AIFFRES

pour tous, toute la vie, partout

ENFANCE ET PARENTALITÉ **ACCOMPAGNEMENT HANDICAP** **SERVICES ET SOINS SENIORS** **ENTRETIEN DE LA MAISON**

A tous les âges de la vie, on peut avoir besoin d'aide à domicile pour vivre chez soi, ou pour passer une période difficile : garde d'enfants, aide et soins, téléassistance, aide au répit, transport accompagné, entretien du linge et du logement...

L'ADMR est à votre disposition

05.49.05.96.02
admr.prahecq@fedef9.admr.org

-50% de réduction sur les tarifs d'emploi

Vie Associative (suite)



Foyer Rural

Parmi ses activités, le Foyer Rural vous propose du Théâtre, de la photo avec l'Atelier F8, des jeux après-midi "jeux de société" et le Club des Aînés. Elle organise par ailleurs des animations communales telles que expositions et spectacle de Noël pour les enfants.

Présidée par Mme TOUSSAINT Réjane. Contact : 06 25 60 51 14 - rejane.toussaint@sfr.fr



Impulsion Gym

Impulsion Gym est une association satellitaire de la Fédération Française de Gymnastique qui possède des antennes dans plusieurs communes du sud des Deux-Sèvres dont Saint-Martin-de-Bernegoue. Elle propose la découverte et la pratique des activités gymniques et chorégraphiques dès l'âge de 15 mois. L'association prévoit d'organiser une fête à l'occasion de ses 10 ans le 31 octobre 2020.

Présidée par Mr ARHIMAN Raphaël. Contact : 06 28 20 25 87 - impulsiongym@gmail.com



La Petite Armée

La Petite Armée fait découvrir au public, au travers de la reconstitution, les différents corps de métier qui suivaient les armées du 18 au 20ème siècle.

Présidée par Mme ROYER Géraldine. Contact : la.petite.armee@orange.fr



Les Lutins « Association d'Assistants Maternelle »

Elle est représentée par 15 assistantes maternelles et compte environ 40 enfants. Elle a pour objectif, d'apprendre aux enfants à jouer au sein d'un groupe, les échanges entre adultes et enfants, activités divers (jeux, peinture, gommettes, pâte à modeler, gym, promenade en poussette).

Co-Présidée notamment par Mme MOYNE Anne. Contact : anne.moyne@wanadoo.fr



Les Piliers du Castel

Cette association anime et reconstitue un campement médiéval du 12ème siècle, présentation de différentes prestations au public, présentation d'entraînements au maniement des armes d'époque, diverses animations proposés, coiffure, fabrication de maille et d'articles de cuirs.

Présidée par Mr GOBIN Olivier. Contact : lespiliersducastel79230@gmail.com



Traditions Médiévales

Association d'animations médiévales autour du chant, des danses, saynètes et stands pour animer des repas, des fêtes de village ainsi que des interventions dans les EHPADS ou écoles...

Présidée par Mr GARNIER Jean-Claude. Contact : 05.49.26.40.93 - garnierjean2@wanadoo.fr



Why notes « Chorale »

Transmet le plaisir de chanter ; participe à la vie locale ; organise des spectacles dans lesquels la chorale se produit ; organise diverses manifestations, avec ventes de produits. Répétitions tous les mercredis de 20h30 à 22h00. 14 septembre : Assemblée Générale - 16 septembre : reprise des activités (dates à confirmer)

Présidée par Mme ROUILLON et Mme DESMIER Béatrice. Contact : beatrice.desmier@laposte.net

Le rucher communal



Sensible à la nécessaire survie des abeilles, la commune dispose depuis plusieurs années d'un rucher communal actuellement composé de 3 ruches. Les essaims d'abeilles qui les animent, ont été sélectionnés pour leur caractère non agressif. Ainsi, le rucher communal, situé rue de la Ruelle, est en libre accès (attention, tout de même !). Le rucher est actuellement entretenu par Martine MEURAILLON une habitante passionnée de la commune. Si vous voulez aider Martine ou découvrir son activité, veuillez contacter le secrétariat de mairie qui transmettra. Il y a généralement 2 récoltes par an (en mai et septembre). **Prochaine extraction le 5 septembre 2020 à 9h au Foyer Rural.** Animation gratuite et ouverte à tous. Chacun repart avec un pot de miel...

Trois espaces de détente

Le plus connu des trois est à La Figère. Equipé d'un terrain multiports, cet espace permet par exemple de jouer en toute quiétude à la pétanque, au palet ou encore aux quilles finlandaises. Son espace de verdure permet aussi de s'y reposer, d'y pique-niquer au soleil ou à l'ombre des arbres.

En arrivant sur la commune en venant d'Aiffres, un terrain de pétanque et une table vous permettront là aussi de passer un agréable moment.

Enfin, sur votre gauche en sortant de la commune en direction de Brûlain se cache le clan de Saint-Martin, son puit et son lavoir restauré par des bénévoles de l'association l'Arbre avec le concours de la commune. Ces espaces sont libres d'accès ; nous vous remercions de les laisser propres. Et surtout, profitez-en !



Vélo TANLIB

Niort Agglo vous offre la possibilité de louer un vélo TANLIB à assistance électrique pour un an renouvelable. Gratuit les trois premiers mois, les tarifs de location sont ensuite de 40€ par mois ou 360€ par an. Bon à savoir : votre employeur peut prendre en charge 50% de votre abonnement.

Contacts : 05 49 09 09 00 - www.tanlib.com



Vous voulez l'essayer quelques jours ? Un vélo est disponible à la mairie.

Les recettes du Chef !

Vin de Noix : Faire son vin de noix, ce n'est pas compliqué. Il vous faut : 5 noix vertes, 1 litre de vin rouge, 175g de sucre, 35 cl d'eau de vie. Couper les noix en morceaux. Ajouter les autres ingrédients. Laisser macérer dans un bocal fermé pendant 6 semaines. Secouer de temps en temps. Décanter avant de mettre en bouteille et c'est terminé !

Cartelin : Le Cartelin est un gâteau sec de type échaudé (cuit à l'eau bouillante), lié à l'origine aux cérémonies religieuses. La technique revient à préparer une pâte, qu'on laisse reposer une nuit, avant de l'abaisser au rouleau (2 millimètres d'épaisseur environ), puis d'en découper à la roue dentelée des cercles d'une douzaine de cm de diamètre ou encore des triangles, que l'on plongera dans l'eau bouillante salée.



Lorsque les gâteaux remontent en surface, on les retire à l'écumoire, on les égoutte, on les sucre et on les passe au four une vingtaine de minutes jusqu'à ce qu'ils prennent cette teinte dorée luisante. Pour faire cette pâte, faire un trou dans la farine, y mettre les œufs battus en omelette, ajouter le beurre ramolli, travailler la pâte un bon moment ; l'étendre, la couper en morceaux. Pour 30 à 40 pièces : 12 œufs, 250g de beurre, environ 1 kg de farine, 3 cuillérées à café rases de sel fin.

Pour les prochains bulletins, proposez-nous des articles mais aussi par exemple pour les cruciverbistes vos propres mots-croisés, envoyez-nous aussi par exemple des photos anciennes de la commune... **PROFESSIONNELS** installés sur la commune, annoncez gratuitement votre activité dans le bulletin municipal et sur le site internet communal.

mairie@saintmartindebernegoue.fr

www.saintmartindebernegoue.fr



Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour : formulaire de contact avec la mairie, délibérations du Conseil Municipal, articles de presse, informations communales, alertes et arrêtés, présentation des associations, de la vie agricole sont quelques exemples de son contenu. Consulter-le régulièrement.